



Doc. 15432
25 janvier 2022

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Arménie

Amendement¹ n° 6

M. Samad SEYIDOV, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
Mme Sevinj FATALIYEVA, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
M. Sabir HAJIYEV, Azerbaïdjan, Groupe des socialistes, démocrates et verts
M. Rafael HUSEYNOV, Azerbaïdjan, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Asim MOLLAZADA, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
Mme Nigar ARPADARAI, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, remplacer la cinquième phrase par la phrase suivante:

«À la suite des hostilités militaires d'une durée de six semaines entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, de septembre à novembre 2020, le parlement et des bâtiments gouvernementaux du pays ont été pris d'assaut par des manifestants.»

Note explicative

Sur le plan factuel, ce qui s'est produit «de septembre à novembre 2020», ce sont «les hostilités militaires entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan». Il s'agit là de la formulation utilisée par la commission de suivi pendant et après la guerre de six semaines. Quant au «conflit» entre les deux pays, il a en fait duré de la fin des années 1980 jusqu'en 2020.

Déposé par:

SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE/AD
ARPADARAI Nigar, Azerbaïdjan, CE/AD
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, CE/AD
HAJIYEV Sabir, Azerbaïdjan, SOC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
MOLLAZADA Asim, Azerbaïdjan, CE/AD

1. 2022 - Première partie de session

